

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2025
DELIBERATION N°26/05/2025-90

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six Mai, à dix-neuf heures, le
Présents : 19 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 4 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 6 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 23

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, Christian GRENIER, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDE, MME Christiane MEYRONEINC, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Nicolas FERNANDEZ par M. Eric BOULDOIRES,
M. Géraud DELPUECH par M. Jérôme GRAS,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,
MME Marie Pierre MURAT par M. Marc POUGNET.

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Corinne AMAT, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN,
M. Jonathan LAROUSSINIE.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **04 JUIN 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 20 Mai 2025.

Le présent extrait a été transmis le **27 MAI 2025**
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

Après que le secrétaire de séance ait donné lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 Avril 2025,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOPTE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 Avril 2025.**

POUR : 23 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Florie PAROU".

Florie PAROU

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze Avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du deux Avril 2025, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, Marine NEGRE, MM. Yannick MOURET, Marc POUCKET, Bruno TEISSEBRE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

MME Corinne AMAT par M. Frédéric DELCROS,
M. Christian GRENIER par M. Jean-Pierre JOUVE,
M. Nicolas FERNANDEZ par Eric BOULDOIRES,
M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,
M. Tarek EL MAROUANI par MME Marie PETITIMBERT,
MME Martine GUIBERT par M. Marc POUCKET.

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

N°15/04/2025-64

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal :

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 MARS 2025.
- POUR : 26 voix

Monsieur le Maire indique que le budget qui est proposé au vote s'inscrit dans les engagements pris et tenus par l'équipe municipale. En prenant en compte le budget 2025 qui sera soumis au vote ce soir et durant le mandat qui s'achèvera en Mars 2026, nous aurons baissé la dette du budget général de 400 000 €, baisser les taux de fiscalité des Sanflorains de 5% et réaliser 27 000 000 € d'investissement ; tout cela dans un environnement économique et social peu favorable avec le retour d'une forte inflation, l'envolée des taux d'intérêts et la crise sanitaire entre 2020 et 2021 d'une intensité inconnue.

L'équipe municipale a su développer une politique sociale destinée aux plus nombreux, innovante, participative et qui atteint désormais un très haut niveau d'engagement. Place en 2025 à de nombreuses fins de réalisations et inaugurations et au démarrage de nouvelles opérations structurantes pour les années à venir.

Monsieur le Maire indique que conformément à la réglementation, l'état annuel des indemnités perçues par les élus est présenté. Il précise qu'il aurait apprécié la même présentation au Conseil Communautaire.

N°15/04/2025-65

BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL

1) OPERATIONS NON VENTILABLES

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
SERVICES	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
Autres charges	163 447 €	1 606 903 €	319 367 €	282 299 €
Dettes	278 100 €	/	/	/
Ressources financières	2 138 €	/	9 173 446 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT				
SERVICES	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
Autres charges	2 589 638 €	283 165 €	/	1 607 770 €
Dettes	997 928 €	/	980 000 €	/
Ressources financières	7 060 €	/	2 352 260 €	/

2) CHARGES DE PERSONNEL

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport.

3) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Madame le Rapporteur, Annick MALLET, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : FC – Administration Générale	157 546 €	126 806 €
*Service : Bâtiment trésorerie	/	62 000 €
*Service : Protocole – Vie municipale	83 817 €	2 152 €
*Service : Services Généraux	1 128 048 €	34 580 €
* Service : Conseil Municipal	133 650 €	/
* Service : Communication	74 740 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : Services généraux	12 100 €	/
*Service : Communication	5 250 €	/

4) ACCUEIL – ETAT CIVIL – ELECTIONS - AFFAIRES MILITAIRES

Monsieur le Rapporteur, Frédéric DELCROS, donne lecture du rapport et ajoute qu'il y a eu 7500 personnes reçues, 630 appels par mois et 474 actes dressés en 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
* Service : État Civil – Élections – Affaires militaires	133 029 €	21 700 €

5) JUSTICE ET SECURITE

Monsieur le Rapporteur, Frédéric DELCROS, donne lecture du rapport.

SERVICE : Police Municipale

FONCTIONNEMENT

Le montant des crédits affectés à ce service s'élève à **219 639 €** dont :

- 15 900 € pour les charges de fonctionnement ;
- 203 739 € pour les charges de personnel.

INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipements pour les agents municipaux à hauteur de **1 000 €**.

SERVICE : Centre de secours

S'agissant du contingent incendie à verser au S.D.I.S., il s'élève pour l'année 2025 à **370 733 €**.

SERVICE : Palais de Justice

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **21 820 €** dont :

- 6 820 € de remboursement des frais de ménage ;
- 15 000 € de remboursement de fluides (dont régularisation de 2022, 2023).

INVESTISSEMENT

Des crédits à hauteur de **77 442 €** sont inscrits pour la rénovation de la toiture.

SERVICE : Gendarmerie

FONCTIONNEMENT

Les crédits s'élèvent à **809 235 €** de crédit-bail.

Les recettes s'élèvent à **1 117 730 €** de revenus immobiliers.

INVESTISSEMENT

Des crédits à hauteur de **44 260 €** sont inscrits pour le remplacement des chaudières.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
* Service : Police Municipale	219 639 €	/
* Service : Centre de Secours	370 733 €	/
* Service : Palais Justice	/	21 820 €
*Service : Gendarmerie	809 235 €	1 117 730 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
* Service : Police Municipale	1 000 €	/
* Service : Palais Justice	77 442 €	/
*Service : Gendarmerie	44 260 €	/

6) ENSEIGNEMENT

Monsieur le Rapporteur, Frédéric DELCROS, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
<u>SERVICES SCOLAIRES</u>		
* Service : Frais communs enseignement et formation (loi Guerneur + piscine)	83 004 €	/
* Service : RASED	860 €	/
* Service : FC Classes regroupées	2 030 €	88 000 €
* Service : Groupe scolaire HUGO/VIALATTE	287 656 €	/
* Service : Groupe scolaire BESSERETTE	318 160 €	/
* Service : Groupe scolaire THIOLERON	302 685 €	/
<i>Sous-Total</i>	994 395 €	88 000 €
<u>SERVICES PERISCOLAIRES</u>		
* Service : Frais communs cantine + garderie	3 000 €	1 900 €
* Service : Restauration scolaire	287 374 €	161 000 €
* Service : A.L.A.E.	14 370 €	42 200 €
* Service : A.L.S.H.	35 330 €	45 910 €
* Service : Transports scolaires	14 200 €	3 700 €
* Service : Médecine scolaire	500 €	/
<i>Sous-Total</i>	354 774 €	254 710 €
TOTAL GENERAL	1 349 169 €	342 710 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
* Service : RASED	643 €	/
*Service : Travaux groupe scolaire HUGO/VIALATTE	15 729 €	/
* Service : Groupe scolaire HUGO/VIALATTE	1 660 €	/
* Service : Réhabilitation-extension du groupe scolaire BESSERETTE	15 044 €	/
* Service : Groupe scolaire de BESSERETTE	1 542 €	/
* Service : Travaux groupe scolaire THIOLERON	700 €	/
* Service : Groupe scolaire THIOLERON	1 690 €	/
* Service: A.L.A.E.	1 280 €	/
* Service: A.L.S.H.	630 €	/
TOTAL	38 918 €	/

7) CULTURE

Madame le Rapporteur, Florie PAROU, donne lecture du rapport. Elle ajoute qu'une fusion des services médiathèque et archives est entrée en vigueur au 1^{er} Janvier 2025. Désormais, il y a un budget global.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Médiathèque	359 083 €	7 000 €
*Service : Musée Haute Auvergne	51 893 €	59 000 €
*Service : Musée Alfred Douët	31 415 €	10 438 €
*Service : Musées	298 490 €	/
*Service : Cinéma	46 050 €	/
*Service : Festival « Hautes Terres »	113 890 €	77 400 €
*Service : Expositions diverses	5 379 €	1 500 €
*Service : Maison des associations	/	4 800 €
*Service : Sites Clunisiens	1 315 €	/
*Service : Salle des Jacobins	/	2 000 €
*Service : le Rex	390 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Médiathèque	28 950 €	/
*Service : Musée Haute Auvergne	63 645 €	/
*Service : Maison des associations	700 €	/
*Service : Eglise St-Vincent	10 080 €	3 150 €
*Service : Eglise Ste Christine	5 200 €	/
*Service : Salle des Jacobins	3 850 €	/

8) EVENEMENTIEL

Madame le Rapporteur, Emmanuelle NIOCEL-JULHES, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Fêtes et cérémonies	1 000 €	/
*Service : 14 juillet	16 950 €	/
*Service : Jumelages	3 000 €	/
*Service : Evènementiel	129 450 €	10 800 €
*Service : Brocante	660 €	1 800 €
*Service : Graine à la soupe	13 780 €	15 500 €
*Service : Fête de la pierre	10 000 €	10 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
* Service : Fêtes et cérémonies	15 770 €	/
*Service : Evènementiel	13 000 €	6 800 €

9) SPORTS ET JEUNESSE

Madame le Rapporteur, Maryline VICARD, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : FC Sports et Jeunesse	34 000 €	/
*Service : FC Bâtiments divers	/	4 900 €
*Service : Équipement sportifs ou de Loisirs	/	9 100 €
*Service : Stand de tir Mizoule	/	320 €
*Service : Cantal Tour	1 200 €	/
*Service : Salles des Fêtes	/	1 600 €
*Service : Maison quartier Besserette	/	500 €
*Service : Maison quartier CV	50 €	2 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : FC Terrains et bâtiments de sports	112 017 €	60 413 €
*Service : Équipement sportifs ou de Loisirs	31 462 €	/
*Service : Centre équestre	5 329 €	
*Service : Maison de la chasse	3 474 €	

10) ACTION SOCIALE

Monsieur le Rapporteur, Jérôme GRAS, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
* Service : C.C.A.S.	699 035 €	15 400 €
* Service : Centre Socio Culturel	1 380 €	750 €
* Service : Legs Lionnet	6 700 €	/
* Service : Ville amie des enfants	2 000 €	/
* Service : Conseil Municipal des Jeunes	3 000 €	/
* Service : C.H.R.S.	/	4 000 €
* Service : Crèche	3 620 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
* Service : Santé	10 000 €	/
*Service : Crèche	420 000 €	/

11) CENTRE TECHNIQUE

Monsieur le Rapporteur, Jean-Claude PRIVAT, donne lecture du rapport.

* Service : Centre Technique Municipal	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 840 658 €	3 800 €
INVESTISSEMENT	160 083 €	/

12) SERVICES URBAINS

Monsieur le Rapporteur, Jean-Claude PRIVAT, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Propreté urbaine	25 760 €	22 000 €
*Service : Eclairage public	167 000 €	3 310 €
*Service : Bus urbain	37 926 €	/
*Service : FC réseaux et services divers	25 114 €	37 000 €
*Service : Réseau gaz	7 200 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Eclairage public	25 000 €	/

13) ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Bois et Forêts	4 500 €	/
*Service : FC Bâtiments	/	18 800 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Rivière l'Ander	48 700 €	10 000 €
*Service : Risques naturels	6 000 €	/
*Service : FC Bâtiments	21 327 €	10 406 €

14) ACTION POUR L'EMPLOI

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : C.A.E.	11 739 €	/

15) ACTION ÉCONOMIQUE

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : Foires et Marchés	/	22 000 €
*Service : Marché Couvert Halle aux Bleds	/	1 000 €
*Service : Marché Couvert Faubourg	/	3 640 €
*Service : Occupation voie publique	/	45 220 €
*Service : LocO'brac	1 400 €	10 412 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : Marché Couvert Halle aux Bleds	3 391 €	/
*Service : LocO'brac	16 200 €	/

16) TÉLÉPHONIE – INFORMATIQUE - NTIC

Madame le Rapporteur, Marie PETITIMBERT, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : Téléphonie – Informatique - NTIC	136 631 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : Téléphonie – Informatique - NTIC		
Administration Générale	20 032 €	/
Services Techniques	3 480 €	/
Médiathèque	7 080 €	/
Communication	1 380 €	/
Evènementiel	1 380 €	
Police Municipale	1 380 €	/
Service des Affaires Scolaires	1 270 €	/
Musée de la Haute Auvergne	1 380 €	/
* Opération : Vidéoprotection Urbaine	43 700 €	22 892 €

17) RENOVATION DE LA VOIRIE - AMENAGEMENTS URBAINS

Monsieur le Rapporteur, Jean-Claude PRIVAT, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Equipements de voirie	/	8 000 €
*Service : Voirie communale	87 000 €	/
*Service : Espaces verts	23 000 €	/
*Service : Cimetières	14 476 €	2 200 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Equipements de voirie	11 000 €	/
*Service : Voirie communale	197 458 €	18 049 €
*Service : Espaces verts	2 750 €	/
*Service : Fleurissement ville	20 000 €	/
*Service : Autres opérations d'aménagement urbain	162 150 €	/
*Service : Patrimoine – Fours municipaux	30 795 €	17 386 €
*Service : Cimetières	34 004 €	/

18) PROGRAMME DE REQUALIFICATION ET DE REDYNAMISATION

Madame le Rapporteur, Annick MALLET, donne lecture du rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Centre-Bourg	22 900 €	/
*Service : Budget participatif	15 550 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Centre-Bourg	1 295 000 €	726 220 €
*Service : Budget participatif	18 215 €	/

19) PRESENTATION DU BUDGET PAR NATURE

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport et indique que le Conseil Municipal a souhaité adapter les dépenses aux réalités socio-économiques, maintenir l'ensemble des services rendus à la population qui est d'une grande variété. Il précise que l'équipe a sécurisé la trajectoire financière de la commune et garanti le financement des priorités municipales dans le respect des engagements électoraux à savoir le maintien des taux d'imposition et le recours limité à l'emprunt.

Monsieur Eric BOULDOIRES remercie Mesdames Myriam LOMBARD et Coralie ALBISSON qui ont fait un travail important sur le budget et c'est très appréciable. C'est le dernier budget que cette équipe municipale présente. M. Eric BOULDOIRES remercie les élus pour ce travail.

Il précise que Saint-Flour est une petite commune avec un budget étroit et, réaliser autant d'investissement avec un budget aussi serré demande beaucoup de rigueur. Par le travail effectué, nous avons eu ce résultat et nous sommes rassurés puisque nos chefs de service travaillent avec la même rigueur.

Monsieur Marc POUUNET souligne la maîtrise des charges de fonctionnement et l'importance des investissements qui sont essentiels pour le territoire.

M. Marc POUUNET pose plusieurs questions :

Concernant les vidéos urbaines, est-ce qu'il s'agit de remplacement ou de nouveaux sites ? Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'équipements nouveaux puisque nous sommes rentrés dans un plan d'équipement pluriannuel. Les nouveaux sites sont les suivants : fin de la Place d'armes, le square de Centre-Ville et la place de la gare.

Concernant l'acquisition d'un terrain Avenue du Lioran est-il possible de connaître de quel terrain il s'agit ?

Monsieur le Maire ajoute que la mairie est en négociation avec le Département qui va céder la propriété immobilière Avenue du Lioran (ancienne DDE). Les terrains qui nous intéressent sont les terrains qui sont situés juste au-dessus du terrain de sport.

Pour l'aménagement des terrains familiaux Monsieur Pougnet demande où ils vont être situés ? Monsieur le Maire explique que le choix des terrains familiaux locatifs pour l'accueil des gens du voyage se fera lorsque les équipements seront cohérents avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. L'Etat demande qu'il y ait de nouveaux terrains familiaux locatifs. Ils ne seront pas seulement situés sur la Ville de Saint-Flour, les autres communes concernées doivent répondre à cette sollicitation de l'Etat. Le lieu n'est pas encore défini.

Concernant les travaux sur le centre social, est-ce que c'est en remplacement des locaux occupés par la Mission Locale ?

Monsieur Jérôme GRAS explique que c'est un programme qui a commencé avec une première phase en ce début de mandat. L'idée était de rénover complètement le bâtiment. La toiture a été refaite ainsi que les menuiseries extérieures pour commencer.

Maintenant la phase N°2 débute. Au départ, les combles devaient être aménagés, ne sachant pas que la Mission Locale devait déménager. Nous avons réactualisé le projet en réhabilitant les locaux de la Mission Locale afin de limiter les coûts. La rénovation énergétique continue puisque qu'un branchement sur le réseau de chaleur de Besserette est prévu. Il est prévu également d'améliorer les espaces notamment l'accueil. De plus, nous allons relocaliser le service des affaires scolaires pour que ce soit plus pertinent et plus accessible.

Madame Christiane MEYRONEINC ajoute que, pour ce qui concerne l'action du Centre Socioculturel, elle a l'impression qu'il y a de plus en plus d'animations et d'impact du Centre ; elle demande si le fonctionnement verra augmenter ses apports ? Elle précise qu'on le voit intervenir à tout moment (été hiver) et demande s'il ne faudrait pas songer à étendre un peu les frais de fonctionnement de ce service.

Monsieur Jérôme GRAS répond que nous sommes confrontés à une difficulté que nous avons vue dans le rapport d'activités cette année.

Nous avons une activité qui augmente et pas spécialement des Sanflorains qui participent. C'est un sujet à l'avenir, sujet évoqué en réunion CTG. L'augmentation de notre activité et le maintien de notre niveau de qualité se feront en collaboration avec d'autres communes, collectivités ou partenaires privés. C'est un enjeu majeur pour l'avenir pour maintenir un niveau de prestations et rester ouvert à tout le territoire.

Madame Christiane MEYRONEINC ajoute qu'elle a constaté que ce budget était dans la stabilité, ce qui n'est pas si mal. Il y a une inquiétude à avoir sur la situation nationale avec le risque de baisse des crédits aux collectivités (40 milliards d'économies qu'il faudra faire prochainement). Elle indique qu'elle ne formule pas de critique fondamentale sur ce budget. L'action sociale et l'action de solidarité restent des préoccupations premières.

Il y a aussi des questions de voirie ; ce sont des questions que posent les habitants.

Des efforts pourraient se tenir en ce qui concerne la culture, qui est importante, avec les Musées, la Médiathèque.

Elle ajoute qu'elle n'a pas de grande critique à faire. Cependant elle précise qu'elle a rencontré récemment un ancien Sous-Préfet qui s'étonnait, un peu dépité, de l'unanimité des votes à Saint-Flour. Alors, elle indique qu'en ce qui la concerne, elle va maintenir une nuance et fidèle aux Sanflorains qu'elle représente à la suite des élections, elle va s'abstenir encore cette année sur le budget.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Charges de gestion	5 277 299 €	5 234 112 €	5 294 992 €	+1.16%
Charges de personnel	4 445 697 €	4 586 385 €	4 753 325 €	+3.64%
Atténuation de produits	43 000 €	61 000 €	50 000 €	-18.03%
Charges financières	189 100 €	245 520 €	278 100 €	+13.27%
Autres dépenses	27 000 €	3 000 €	24 400 €	+713.33%
Dépenses réelles de fonctionnement	9 982 096 €	10 130 017 €	10 400 817 €	+2.67%
Opérations d'ordre	477 929 €	574 835 €	553 968 €	-3.63%
Excédent de fonctionnement	1 326 882 €	1 306 733 €	1 052 935 €	-19.42%
Total dépenses de fonctionnement	11 786 907 €	12 011 585 €	12 007 720 €	-0.03 %

RECETTES REELLES

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Impôts / taxes	6 769 763 €	6 801 479 €	6 854 007 €	+0.77%
Dotations / Subventions	2 472 470 €	2 609 857 €	2 654 361 €	+1.71%
Recettes d'exploitation	1 695 860 €	1 802 877 €	1 767 296 €	-1.97%
Autres recettes	84 098 €	132 700 €	131 750 €	-0.72%
Recettes réelles de fonctionnement	11 022 191 €	11 346 913 €	11 407 414 €	+0.53%
Opérations d'ordre	224 568 €	313 548 €	282 299 €	-9.97%
Excédent de fonctionnement	540 148 €	351 124 €	318 007 €	-9.43%
Total recettes de fonctionnement	11 786 907 €	12 011 585 €	12 007 720 €	-0.03%

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Immobilisations incorporelles	465 522 €	220 483 €	181 612 €	-17.63%
Immobilisations corporelles	368 554 €	388 924 €	463 217 €	+19.10%
Immobilisations en cours	3 168 894 €	2 915 394 €	2 121 644 €	-27.23%
Emprunts et dettes assimilées	993 450 €	998 699 €	997 927 €	-0.08%
Autres dépenses d'investissement	514 048 €	220 928 €	308 520	+39.65%
Dépenses réelles d'investissement	5 510 468 €	4 744 428 €	4 072 920 €	-14.15%
Opérations d'ordre	235 760 €	314 415 €	283 165 €	-9.94%
Déficit d'investissement	210 111 €	1 736 843 €	2 589 638 €	+49.10%
RAR	1 290 187 €	1 250 332 €	571 452 €	-54.30%
Total dépenses d'investissement	7 246 526 €	8 046 018 €	7 517 175	-6.57%

RECETTES REELLES

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Subvention d'investissement	1 821 225 €	1 465 907 €	860 499 €	-41.30%
Emprunt et dettes assimilées	945 000 €	975 000 €	980 000 €	+0.51%
Dotations, fonds divers et réserves	1 425 328 €	1 658 311 €	2 137 260 €	+28.88%
<i>Dont 1068</i>	<i>1 051 328 €</i>	<i>1 093 311 €</i>	<i>1 459 260 €</i>	<i>+33.47%</i>
Autres recettes d'investissement	790 000 €	170 500 €	229 817 €	+34.79%
Recettes réelles d'investissement	4 981 553 €	4 269 718 €	4 207 576 €	-1.46%
Opérations d'ordre	489 121 €	575 703 €	554 835 €	-3.62%
Excédent d'investissement	1 326 882 €	1 306 733 €	1 052 935 €	-19.42%
RAR	448 970 €	1 893 864 €	1 701 829 €	-10.14%
Total recettes d'investissement	7 246 526 €	8 046 018 €	7 517 175 €	-6.57%

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOPTE** le Budget Primitif 2025 de la Commune.

POUR : 25 VOIX

ABSTENTION : 1 (Madame Christiane MEYRONEINC)

20) TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **FIXE** les taux 2025 des contributions directes aux montants figurant dans le tableau ci-dessous.

CONTRIBUTION	BASES 2024	TAUX de référence 2024 %	TAUX 2025 %
Taxe s/Foncier Bâti	9 364 000	55,82	55,82
Taxe s/Foncier Non Bâti	72 600	111,33	111,33
Taxe Habitation résidences secondaires	1 152 000	18,42	18,42

POUR : 26 VOIX

N°15/04/2025-66

BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE BUS URBAIN

Monsieur le Rapporteur, Jean-Luc PERRIN, donne lecture du rapport et ajoute que c'est un service qui est rendu à la population et qui est gratuit. Le Bus Urbain transporte 30 000 passagers à l'année. Monsieur le Maire souligne la participation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 48 000 €.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOPTE** le Budget Primitif 2025 du Service BUS URBAIN, tel qu'il figure en annexe.

POUR : 26 voix

N°15/04/2025-67

BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE CAMPINGS

Madame le Rapporteur, Marie PETITIMBERT, donne lecture du rapport.
Monsieur le Maire ajoute que nous sommes sur la fin de l'aménagement de l'aire de camping-cars de Roche- Murat. Nous observons que les recettes de locations ont beaucoup augmenté.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2025 du Service BUS CAMPINGS, tel qu'il figure en annexe.

POUR : 26 voix

N°15/04/2025-68

BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE EAU

Monsieur le Rapporteur, Jean-Pierre JOUVE, donne lecture du rapport.
Monsieur le Maire ajoute qu'il n'y a plus d'obligation du transfert des compétences Eau et Assainissement vers les communautés de communes au 1^{er} Janvier 2026 comme initialement prévu. La Commune de Saint-Flour ne souhaite pas faire de transfert de compétences. Dans un premier temps, cette compétence sera gérée en régie comme actuellement puis dans un deuxième temps nous travaillerons avec les communes voisines pour former un syndicat « Eau et Assainissement » entre plusieurs Communes du même bassin versant.
Des travaux de canalisations à Fraissinet sont prévus (du Pont Rouge au Rond-point de Carrefour), nous aurons ainsi terminé la liaison entre les deux châteaux d'eau.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2025 du Service BUS EAU, tel qu'il figure en annexe.

POUR : 26 voix

Madame Marine NEGRE quitte la salle des séances et ne participe ni au débat, ni au vote.

N°15/04/2025-69

BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Rapporteur, Jean-Pierre JOUVE, donne lecture du rapport. Monsieur le Maire ajoute que nous réfléchissons à des travaux d'Assainissement Place Sainte Christine.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2025 du Service ASSAINISSEMENT, tel qu'il figure en annexe.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-70

BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE LOTISSEMENT DU BEL AIR BAS

Monsieur le Rapporteur, Yannick MOURET, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOPTE** le Budget Primitif 2025 du SERVICE LOTISSEMENT DU BEL AIR BAS, tel qu'il figure en annexe.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-71

BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE LOTISSEMENT DE LA CROIX DE MONTPLAIN – PRE CHARREIRE

Monsieur le Rapporteur, Jean-Claude PRIVAT, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOPTE** le Budget Primitif 2025 du Service LOTISSEMENT DE LA CROIX DE MONTPLAIN – PRE CHARREIRE, tel qu'il figure en annexe.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-72

BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE CINEMA LE DELTA

Madame le Rapporteur, Florie PAROU, donne lecture du rapport. Monsieur le Maire ajoute que nous pouvons observer que le Cinéma le Delta est très dynamique dans ses offres et propositions.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOPTE** le Budget Primitif 2025 du Service CINEMA LE DELTA, tel qu'il figure en annexe.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-73

BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE TRANSITION ECOLOGIQUE ET ECONOMIES D'ENERGIE

Madame le Rapporteur, Annick MALLET, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2025 du Service TRANSITION ECOLOGIQUE ET ECONOMIES D'ENERGIE, tel qu'il figure en annexe.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-74

BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE CENTRE DE FORMATION - LA VIGIERE

Monsieur le Rapporteur, Eric BOULDOIRES, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2025 du SERVICE CENTRE DE FORMATION - LA VIGIERE, tel qu'il figure en annexe.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-75

TARIFS 2025 – SERVICE EAU / ASSAINISSEMENT

Monsieur le Rapporteur, Jean-Pierre JOUVE, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOpte** les tarifs 2025 des Services de l'Eau et de l'Assainissement tels qu'ils ont été établis par la Commission des Finances.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-76

REFORME DES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

Monsieur le Rapporteur, Jean-Pierre JOUVE, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **FIXE** à 0,32 € HT /m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance de consommation d'eau potable » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1er janvier 2025.

- **FIXE** à 0,07 € HT /m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1er janvier 2025.

- **FIXE** à 0,105 €HT /m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager

du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1er janvier 2025.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-77

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2025 ENTRE LA VILLE DE SAINT-FLOUR ET L'OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (O.M.J.S.)

Madame le Rapporteur, Maryline VICARD, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** les termes de la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2025 à intervenir avec l'O.M.J.S.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention au nom de la Commune.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-78

CONVENTION DE SERVITUDES CONCERNANT LA PARCELLE CADASTREE SECTION AR N° 602 ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-FLOUR ET ENEDIS POUR LE RACCORDEMENT DU BATIMENT SITUE PASSAGE D'HASELUNNE

Monsieur le Rapporteur, Jean-Pierre JOUVE, donne lecture du rapport. Monsieur le Maire ajoute qu'il s'agit de derniers travaux pour l'aménagement du bâtiment qui est quasiment terminé. L'inauguration est prévue au 30 Juin 2025.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention de servitudes à intervenir entre la Commune de Saint-Flour et ENEDIS concernant la parcelle cadastrée section AR N° 602.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-79

CONVENTION DE SERVITUDES CONCERNANT LA PARCELLE CADASTREE SECTION AX N° 0087 ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-FLOUR ET ENEDIS

Monsieur le Rapporteur, Jean-Pierre JOUVE, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention de servitudes à intervenir entre la Commune de Saint-Flour et ENEDIS concernant la parcelle cadastrée section AX N° 0087,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-80

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PRIVEES AU TITRE DE LA LOI GUERMEUR

Monsieur Jonathan LAROUSSINIE quitte la salle des séances, il ne participe ni au débat, ni au vote.

Monsieur le Rapporteur, Frédéric DELCROS, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** les dispositions ci-dessus afin de verser à l'Ecole Saint-Joseph et à l'Ecole Notre Dame les sommes relatives aux dépenses de fonctionnement des écoles privées au titre de la loi Guermeur pour 2024-2025.

POUR : 24 voix

Monsieur Jonathan LAROUSSINIE reprend place en salle des séances.

N°15/04/2025-81

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC – REMPLACEMENT D'UN ECLAIRAGE RUE DU PONT VIEUX : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE AUPRES DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CANTAL

Madame le Rapporteur, Emmanuelle NIOCEL-JULHES, donne lecture du rapport.

Monsieur le Maire ajoute qu'il n'y avait pas d'éclairage public au Pont Vieux. De, plus le passage du pont en pavés va être refait.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet de remplacement d'un éclairage Rue du Pont Vieux pour un montant estimatif de 3 600 € H.T.

- **CONFIE** la réalisation des travaux au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.

- **FIXE** la participation de la Commune à 1 800 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents liés à cette affaire.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-82

RÉMUNERATION DU REGIME INDEMNITAIRE AU COURS DU CONGÉ DE MALADIE ORDINAIRE

Monsieur le Rapporteur, Eric BOULDOIRES, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **DECIDE** le maintien du régime indemnitaire dans les mêmes proportions que le traitement lorsque celui-ci est réduit à 90% lors d'un congé de maladie ordinaire.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-83

PROTECTION SOCIALE DES AGENTS – RISQUE SANTÉ

Monsieur le Rapporteur, Eric BOULDOIRES, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **S'ENGAGE** dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque santé.

- **MANDATE** le centre de gestion du Cantal afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque santé.

- **S'ENGAGE A COMMUNIQUER** au centre de gestion du Cantal les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la population active concernée et autorise le centre de gestion du Cantal à collecter directement auprès des caisses de retraite, pour son compte, les caractéristiques relatives à la population retraitée.

- **PREND ACTE** que son adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le centre de gestion du Cantal, par délibération et après conclusion d'une convention d'adhésion avec le centre de gestion du Cantal et prend acte que la participation brute mensuelle par agent sera due à la date d'effet de la convention en respectant les minimums fixés par décret.

- **DIT** que la participation sera confirmée par délibération prise en application de l'article 18 du décret N°2011-1474, soit au titre de la sélection de l'offre de l'organisme d'assurance.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-84

EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ANNÉE 2025

Madame le Rapporteur, Bonnie DELEPINE, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **DECIDE DE PROCÉDER** à la création des emplois saisonniers suivants :

⇒ **11 emplois d'Adjoint Technique d'une durée d'un mois,**

⇒ **10 emplois d'Adjoint d'Animation d'une durée d'un mois.**

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-85

**CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI
COMPETENCES**

Madame le Rapporteur, Florie PAROU, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **CREE** un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences pour l'année 2025 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention qui en découle avec l'Etat mais aussi le contrat de travail conclu avec la personne qui sera recrutée ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour procéder à ce recrutement.

POUR : 25 voix

N°15/04/2025-86

**CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°3 GROS-ŒUVRE /
DEMOLITION : AVENANT N°4 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°17/03/2025-45**

Monsieur le Rapporteur, Jérôme GRAS, donne lecture du rapport.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'avenant N°4 du lot N°3 (Gros-œuvre / Démolition) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise SARL GUENIOT pour un montant en plus-value de 664,50 € H.T.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

N°15/04/2025-87

**CANDIDATURE DE LA COMMUNE DE SAINT-FLOUR AUPRES DE LA SAFER AURA
CONCERNANT LA PARCELLE CADASTREE SECTION AC N°132 SITUEE A LE FRAU SUR LA
COMMUNE DE PAULHAC DANS LE CADRE DU MAINTIEN ET DU DEVELOPPEMENT DE
L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport et ajoute que sur cette parcelle ou à proximité se trouvent les sources des Fraux ainsi que 3 forages (une station de traitement et la canalisation qui descend vers la Ville). A la suite d'une succession, cette parcelle est à la vente via la SAFER. De plus, la commune a déjà engagé une étude sur cette parcelle qui prouve l'intérêt d'un nouveau forage pour améliorer notre sécurité d'alimentation en eau.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **CONFIRME** la candidature de la Commune de Saint-Flour auprès de la Safer AURA, permettant l'acquisition de la parcelle cadastrée section AC N°132 sur la Commune de Paulhac.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette candidature et acquisition.

N°15/04/2025-88

**AJOUT DE MARCHANDISES DANS LES BOUTIQUES DES MUSEES DE SAINT-FLOUR :
CATALOGUE D'EXPOSITION DU MUSEE DE LA HAUTE-AUVERGNE « COLLECTION DE
COLLECTIONNEURS »**

Madame le Rapporteur, Florie PAROU, donne lecture du rapport. L'exposition ouvrira le 7 Mai et elle a été construite en collaboration avec des Collectionneurs Sanflorains.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'ajout de marchandises comme énoncé ci-dessus.
- **FIXE** le prix de vente du catalogue d'exposition du Musée de la Haute-Auvergne « Collection de collectionneurs » au tarif de 10 €.
- **ACCORDE** une gratuité pour les collectionneurs impliqués dans le projet d'exposition temporaire ainsi qu'aux partenaires du musée ou de la collectivité.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le document joint en annexe.

N°15/04/2025-89

BAIL A REHABILITATION AU PROFIT DE LA SA POLYGONE

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport. La signature se fera le 22 Avril 2025. Les travaux sont très bien avancés. Les inaugurations se feront en Septembre 2025 avant la rentrée des classes.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **AUTORISE** la division du bien sis à SAINT-FLOUR, 74 Avenue de la République, cadastré section AW numéro 353, en trois volumes distincts :
 - o Le volume 1 en nature de logement, donné à bail à la SA POLYGONE,
 - o Le volume 2 en nature de centre de formation et le volume 3 en nature de volume d'air destiné à recevoir des panneaux photovoltaïques, donnés à bail à la CCI du Cantal.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié d'état descriptif de division en volumes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié de bail à réhabilitation au profit de la SA POLYGONE, portant sur le volume numéro 1, dans les conditions figurant au protocole d'accord tripartite établi entre la Commune de SAINT-FLOUR, la CCI du Cantal et la SA POLYGONE et approuvé aux termes de la délibération N°03/06/2024-125 en date du 3 Juin 2024.

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION

Monsieur le Rapporteur, Philippe DELORT, donne lecture du rapport et informe le Conseil Municipal des décisions du Maire prises pour la période du 24 février 2025 au 24 mars 2025.

Le Conseil Municipal :

- **PREND CONNAISSANCE** des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

→ POINTS DIVERS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Procès-verbal sur 22 feuillets numérotés de 1 à 22.

A SAINT-FLOUR, le **27 MAI 2025**

La Secrétaire,

Florie PAROU

Le Maire,

Philippe DELORT



De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mardi 27 mai 2025 16:02
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 26-05-2025-90

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 26-05-2025-90, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250527-26-05-2025-90-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 26-05-2025-90

Objet : Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 Avril 2025

Date de décision : 27/05/2025

Date de transmission : 27/05/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.2. Fonctionnement des assemblees

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>